

« **RESTAURATION DE LA BIODIVERSITE  
EN MILIEU AGRICOLE DU  
DEUXIÈME RUISSEAU NOIR  
DE SAINT-ADELPHÉ** »

# Résumé du projet

À tous les acteurs de l'eau de Saint-Adelphé



Présenté par :



111-1, route des Pionniers  
Saint-Raymond (Québec) G3L 2A8  
418-337-1398  
capsa@capsa-org.com  
www.capsa-org.com

Partenaires



**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec** 

Dans le cadre des programmes de  
financement de la  
*Fondation Hydro-Québec*  
pour l'environnement.

## Mise en contexte et problématique

En 2009, le Deuxième ruisseau Noir a fait l'objet par la CAPSA d'une campagne d'échantillonnage dans le cadre du projet de suivi de la qualité de l'eau en milieu agricole du programme Prime-Vert mis sur pied par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce ruisseau, d'une longueur de près de six (6) kilomètres, circule en milieu principalement agricole. Il mène à une zone de milieux humides, dont une tourbière, et permet aux amateurs de pêche de pratiquer des activités de prélèvements d'espèces telles que l'Omble de fontaine (truite mouchetée).

Lors de l'échantillonnage, de nombreuses problématiques ont été relevées au niveau du Deuxième ruisseau Noir et ces dernières ont un impact de façon significative la qualité de l'eau des écosystèmes aquatiques. En effet, les bandes riveraines y sont jugées insuffisantes et les cultures se retrouvent souvent à proximité du cours d'eau. Plusieurs zones d'érosion des berges et de ravinement sont également observées, ce qui augmente la turbidité de l'eau et détériore la qualité des habitats pour le poisson. De plus, mentionnons que de nombreux points de ruissellement en champs vers le cours d'eau ont été relevés. Le redressement du cours d'eau dans le passé joue encore un rôle dans les problématiques observés sur le terrain.

Afin d'améliorer l'état du Deuxième ruisseau Noir, la CAPSA appuyé par les propriétaires lors d'une rencontre qui a eu lieu le 22 septembre et ses partenaires proposent ce projet pilote de restauration en biodiversité en milieu agricole qui combinera aménagements hydro-agricoles, aménagements agroenvironnementaux et aménagements fauniques.

## Méthodologie et description

Le projet proposé se déroulerait en 6 étapes :

- La caractérisation
- Le nettoyage et l'entretien du cours d'eau;
- La restauration du cours d'eau;
- L'aménagement d'un corridor végétalisé et de biodiversité;
- L'aménagement et la mise en valeur d'habitat pour la faune;
- Sensibilisation et éducation par la participation de la population.

La caractérisation du terrain consistera à identifier précisément tous les éléments problématiques le long du cours d'eau (érosion, sorties de drains, présence d'animaux au cours d'eau, traverses à gué, ponceaux, zones tampons riveraines, etc.). À partir de cette opération, nous établirons un plan d'action de restaurations par priorités et par propriétaire qui servira à la réalisation de l'ensemble du projet. Cette étape sera réalisée en partenariat avec le Club-conseil en agroenvironnement Lavi-Eau-Champ, le MAPAQ et la CAPSA. Mentionnons que les organisations possèdent déjà des données du secteur et celles-ci seront mises en commun pour bonifier la caractérisation de terrains.

La restauration du cours d'eau comprend les travaux de nettoyage, les aménagements agroenvironnementaux, les modifications aux pratiques agricoles, les aménagements de berges et les aménagements fauniques qui seront recommandés dans le plan d'action suite à la caractérisation. Ces travaux seront réalisés par différents entrepreneurs et organismes de la région, les producteurs agricoles et l'équipe de la CAPSA. Une partie des aménagements en agroenvironnement pourra être financée par le programme Prime-Vert du MAPAQ et la balance des coûts devra être assumée par les intervenants locaux. En ce qui concerne les aménagements fauniques et le nettoyage, nous prévoyons faire une demande à la fondation Hydro-Québec. Nous aurons également besoin d'une part en nature fournie par les partenaires du projet et d'un fonds spécial que nous souhaitons aller chercher au niveau de partenaires financiers comme la municipalité, la MRC, la Caisse populaire, etc.

L'aménagement d'un corridor végétal de biodiversité constitue le cœur du projet. La mise en place d'une aire de protection de la bande riveraine d'une largeur d'au moins 5 mètres le long du cours d'eau principal permettra de créer ce corridor boisé reliant les milieux forestiers. Les avantages d'un tel ouvrage pour atteindre les objectifs du projet sont nombreux. En effet, la bande riveraine sert de zone tampon entre les terres agricoles et le cours d'eau. Ainsi la végétation sert de barrière aux sédiments lorsqu'il y a du ruissellement. Par son système racinaire, elle sert également à stabiliser les rives du cours d'eau, ce qui permet de diminuer les pertes de sol. Enfin, une rive végétalisée a également une utilité faunique. Elle favorise l'habitat du poisson en fournissant une protection contre les prédateurs aériens ainsi que de l'ombre qui permet à l'eau de rester fraîche. Elle sert également de refuge pour de nombreux oiseaux et pour certains mammifères. Suite à la réalisation du projet, le corridor permettra aux différentes

espèces de voyager entre trois boisés qui sont séparés par des terres agricoles. En choisissant un type précis de végétation, il sera même possible de favoriser le contrôle des insectes pour aider les productions agricoles.

Pour y arriver, en partenariat avec des consultants, le MAPAQ, le club Lavi-Eau-Champ et une université, nous choisirons les espèces végétales qui seront les plus appropriées pour ce projet d'aménagement de bandes riveraines. La plantation des rives sera en partie réalisée avec le soutien financier du programme Prime-Vert du MAPAQ pour l'implantation de bandes riveraines.

Finalement, pour réaliser la plantation, nous souhaitons faire participer la population afin que cette dernière s'approprie le projet. Nous demanderons donc aux différents propriétaires ainsi qu'à la population de donner un peu de leurs temps lors d'une journée spéciale. Nous voulons également faire participer une école primaire dans la plantation tout en profitant de l'occasion pour montrer aux élèves l'importance de la gestion intégrée de l'eau.

## **Objectifs**

Dans ce projet, qui se veut collectif et durable, l'objectif principal et à long terme est d'améliorer la qualité de l'eau et des habitats naturels du Deuxième ruisseau Noir. Afin d'y arriver, les objectifs spécifiques suivants sont visés :

- Amélioration de la qualité de l'eau;
- Améliorer l'habitat de la faune par la création d'un corridor de biodiversité faisant le lien entre 3 boisés déjà existants par la réalisation d'aménagements fauniques;
- Restaurer le cours d'eau et ses bandes riveraines par des activités de nettoyage, d'aménagements et de plantations;
- Sensibiliser et informer la population locale en les impliquant dans un projet commun d'agroforesterie qui sera structurant pour la communauté.

## Échéancier

Comme nous l'avons vue, afin d'atteindre les objectifs ciblés, 6 étapes principales sont prévues dans le cadre du projet. Le moment propice à leur réalisation sera proposé ultérieurement. Mentionnons toutefois que les activités en milieu aquatique doivent être réalisées annuellement entre le 15 juin et le 15 septembre.

## Bénéfices pour l'environnement et la communauté

- Amélioration de la qualité des écosystèmes aquatiques et riverains;
- Augmentation de la diversité biologique des écosystèmes;
- Diminution de l'érosion des sols par la stabilisation des berges;
- Contrôle des crues et des inondations;
- Amélioration de la qualité visuelle du paysage du secteur;
- Sentiment de fierté et de solidarité né de la réalisation d'un projet commun et exportable.

## Partenaires ciblés

- ❖ CAPSA (promoteur)
- ❖ Municipalité de Saint-Adelphe
- ❖ MRC de Mékinac
- ❖ Club-conseil en agroenvironnement Lavi-Eau-Champ
- ❖ COOP de solidarité de St-Adelphe
- ❖ Producteurs agricoles
- ❖ École Primadel
- ❖ Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie (SPBM)
- ❖ MAPAQ / programme Prime-Vert
- ❖ Fonds de l'environnement de Shell
- ❖ Caisse populaire Desjardins de Ste-Thècle – St-Adelphe
- ❖ Université (à déterminer)
- ❖ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
  
- ❖ Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (bailleur de fonds principal)